

La Petite Tunisie

Téléphone 15-92

JOURNAL RÉPUBLICAIN SOCIALISTE

Téléphone 15-92

ABONNEMENTS :

	Un An	Six Mois
Tunisie, Constantine et Tripolitaine...	10 fr.	6 fr.
France et Algérie.....	12 »	7 »
Etranger.....	15 »	8 »

PAYABLES D'AVANCE

On s'abonne sans frais dans tous les bureaux de poste.

Rédacteur en chef : Em. LACROIX

RÉDACTION et ADMINISTRATION :

MARSEILLE. — 3, Rue Chevalier-Roze, 3. — MARSEILLE
TUNIS. — 2, Rue d'Italie et Hannon. — TUNIS.

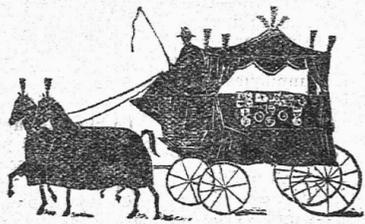
INSERTIONS :

Publicité de la première page, 5 fr. la ligne. — En écho, 2 fr. la lig. — Chronique locale, 1 fr. 50 la lig. — Faits divers, 1 fr. la lig. — Réclames en troisième page, 0 fr. 80 la lig. — Annonces diverses en 4me page, 0 fr. 40 la ligne.

PAYABLES D'AVANCE

Les annonces sont reçues à Marseille, chez M. ALLARD, 4, rue du Beausset et dans toutes les grandes agences ; à Tunis et Marseille, aux bureaux du journal.

LA TUNISIE DES FILOUS



Nous avons la douleur de vous faire part de la mort prématurée du projet de réforme électorale qui devait doter la Tunisie du SUFFRAGE UNIVERSEL, enlevé à la fleur de l'âge et à l'affection des siens, de par le choc en retour d'une guerre extrême-orientale.

DE PROFUNDIS !

De la part :

Des GROUPES RÉPUBLICAINS de la RÉGENCE ; de M. STÉPHEN PICHON, Résident Général de la PRESSE RÉPUBLICAINE INDÉPENDANTE ; de M. DELCASSÉ, Ministre de la RÉPUBLIQUE FRANÇAISE, sa marraine.

Et vous dispensons d'assister à son enterrement de première classe. Prière de n'envoyer ni fleurs ni couronnes.

IL RESSUSCITERA !

A. S.

nécessaire en son vignoble solimanien.

Il se proposerait d'apporter à la lutte — qui s'annonce des plus dures — des arguments nouveaux et irrésistibles, sur lesquels il fonde le plus ferme des espoirs (ne lisez pas : désespoir).

On nous dit que M. Pichon, prévenu des préparatifs de ce combat, n'a qu'à se bien tenir, car le châtelain se proposerait de se venger sur le dispensateur de son ruban rouge, de ses insuccès parisiens.

Vivons, nous verrons.

Souvenir des prestations. — Ces jours-ci, en défilant un paquet pris chez l'épicière du coin, le papier servant d'enveloppe se trouva être un « Avertissement individuel de prestations », à libérer en espèces ou en nature.

Et ce chiffon imprimé nous remit en mémoire tout un monde de remembrances désagréables, nous incitant à une comparaison forcée entre la Tunisie d'il y a cinq ans à peine, et la Tunisie d'aujourd'hui, laquelle, bien que n'étant pas l'idéal rêvé, est un paradis à côté de l'autre. Nous revécûmes, comme en un panorama du souvenir, ces journées néfastes du règne de Millet-la-Terreur, et un peu les premiers temps de M. Pichon, lancé dans une mauvaise voie par des accapareurs intéressés mais qui, heureusement pour lui et pour nous, s'est ressaisi ses éducateurs républicains.

Le Passé est mort, vive l'Avenir !

La conduite et le résultat de la discussion sur les voies ferrées algériennes à la Chambre — bien que ne nous intéressant pas directement, est pour nous un sujet de contentement.

M. Jonnart, l'infatigable gouverneur général, et notre éminent et vaillant ami, M. Thomson, ont su enlever la victoire haut la main : d'autres qu'eux eussent faibli devant l'amoncellement des entraves et les objections illogiques vite réfutées.

Nous félicitons chaudement ces deux défenseurs de l'Algérie, et nous félicitons notre voisin d'avoir en l'un, l'idéal de l'administrateur, zélé, connaissant son affaire et pointant droit vers le but, et, en l'autre, un représentant législatif comme il en est peu, se préoccupant au plus haut point de l'intérêt de ses mandants.

Nous félicitons sincèrement MM. Maire, Wirtensohn et Mattéi, commissaires de police, qui viennent d'être élevés à la première classe de leur grade.

Le groupe agricole du Sénat a décidé d'adopter un amendement de M. Gauthier (de l'Aude), tendant à exclure de la loi d'amnistie les délits et contraventions prononcés pour fraudes en matière de sucrage ou de mouillage des vins et de fabrication des vins artificiels.

La Chambre de Commerce a procédé à la nomination de son Bureau pour l'année courante.

Ont été élus :
Président : M. Homberger ;
Vice-président : M. Bellot ;
Secrétaire : M. Dumergue ;
Trésorier : M. Pellet.

Notre ami, M. F. Portelli, administrateur délégué de la Compagnie Franco-Tunisienne et Mme Portelli étaient, ces jours derniers, de passage à Tunis où leurs nombreux amis ont été heureux de les saluer.

Nous avons reçu le premier numéro de l'Echo Sportif auquel nous souhaitons une sincère bienvenue.

On se souvient que le Petit Français avait, dans son programme, dit qu'il était avec la résidence.

Et, sans doute pour montrer combien il est avec M. Pichon représentant du gouvernement de la République, il publie, dans ses premiers numéros, deux charges grotesques et assez inconvenantes, visant surtout M. Delcassé, chef hiérarchique de M. Pichon.

Nous ne croyons pas que ce dernier approuve le moins du monde ces hauts faits d'un journal qui se dit résidentiel, mais qui se fait surtout distinguer par une logique très décausée.

LETTRE OUVERTE à Monsieur le Résident Général de France A TUNIS

Monsieur le Résident Général,

En 1898, votre prédécesseur, le trop fameux Millet, faisait paraître un de ces décrets stupides dont il avait seul le secret qui devait lui aliéner les dernières sympathies qu'il pouvait encore avoir dans la colonie.

Il s'agit de ce fameux décret, bientôt complété par celui de 1899, réglant la question des phosphates, qui soulevèrent de si vives et si légitimes protestations parmi les intéressés chercheurs de mines.

Dans quel but cela a-t-il été fait ? Personne ne s'est gêné pour le dire et les qualificatifs les moins respectueux ont été décochés à ce diplomate de rencontre.

Néanmoins ce décret historique avait le soin de laisser en dehors les phosphates litigieux qui faisaient l'objet de contrats réguliers.

Ce vieux farceur de Millet en faisant insérer ces deux mots savait le vilain tour qu'il jouait à ses amis des deux bords, car il n'ignorait pas que le contrat Bellot ne valait même pas une chique de tabac.

C'est tellement vrai qu'en une annonce insérée au Journal Officiel Tunisien du samedi 20 février, il est publié textuellement ceci :

« **REQUISITION** : L'agissant comme mandataire suivant pouvoir régulier de MM. Bellot et Peloni, tous deux négociants, demeurant à Tunis, pris eux-mêmes en qualité de mandataires de la fondation habous ci-après nommée, a demandé l'immatriculation au nom de la fondation habous constituée par le cheikh Tabete ben Chenouf ben Ahmed ben Tadjine, au profit du Saint Cheikh M'hammed, fils du Saint Cheikh feu Khelifa Ech Cherif El Mahmoudi, de ses enfants, de branche en branche et de descendance en descendance, avec, après leur extinction, dévolution finale au profit du tombeau du cheikh prénommé, en qualité de propriétaire à titre habous, d'une propriété appelée « Henchir Djerda », consistant en terres de cultures et de parcours, plaines, montagnes, monticules, plantations de cactus et diverses habitations, située à Bar-Medjen ou Ber Madjina, tribu des Zeghelma, caïdat de Ouennifa El Guebala, justice de paix du Kef.

Cette propriété, d'une superficie de 8.000 hectares environ, que le requérant a déclaré vouloir appeler « Kalaa-Djerda », a pour limites, d'après le titre constitutif du habous :

- Au sud, oued Hidra jusqu'à ce qu'il se réunisse à oued Serate ;
- A l'est, oued Serate jusqu'à Bou-Dinar, jusqu'à Esselselat Eldjaheliat ;
- Au nord, Esselselat qui s'étend en ligne droite ;
- A l'ouest, la terre de Edraa, jusqu'à Elmenar Elali, jusqu'à E'mekebbine ou El Mekimen jusqu'à E-sed Elaala.

Le requérant déclare qu'à sa connaissance, il n'existe, sur ladite propriété, aucune charge, ni aucun droit réel, immobilier, actuel ou éventuel, autres que :

La concession des phosphates contenus dans ledit henchir, ainsi que du terrain nécessaire à la construction d'un chemin de fer reliant ladite propriété à la voie ferrée du pont du Fahs à la Kalaa es-Senam.

Ladite concession faite aux conditions stipulées dans un contrat en date du 17 novembre 1903, au profit de MM. : 1° Bellot, 2° Peloni, 3° Terge, 4° Loiseleur, 5° Durieux, 6° Revolon, 7° Morel, 8° Rouquerol et 9° Mercier, tous français, demeurant à Tunis, lesquels ont cédé, vendu et transporté tous leurs droits à ladite concession à M. Gustave Donégani, négociant, demeurant à Livourne (Italie), agissant au nom et pour le compte de la maison de commerce Luigi Donégani de Livourne, dont le seul propriétaire est M. Jean-Baptiste Donégani et agissant encore pour le compte de toute société que la maison Luigi Donégani s'est réservé de former et de se substituer.

Si la concession dont arguent MM. Bellot et consorts pour demander l'immatriculation de Kalaa-Djerda est du 17 novembre 1903, c'est qu'apparemment en 1898 les contrats de M. Bellot n'étaient pas réguliers, ainsi que le stipulait le décret. Dans ces conditions, j'ose espérer, Monsieur le Résident Général, que vous aurez à cœur de faire respecter vos décrets et, en conséquence, vous donnerez des ordres aux administrations que cela regarde, en l'occurrence la direction des travaux publics et l'administration des habous, d'intervenir dans la demande d'immatriculation comme opposants à la concession dont se prévalent MM. Bellot et Compagnie.

Dans cette attente, j'ai l'honneur de vous prier d'agréer, Monsieur le Résident Général, l'assurance de ma très haute considération.

Em. LACROIX,
Co-propriétaire enzeliste,
à Kalaa-Djerda.

Nous ne savons si la suppression du cautionnement y est pour quelque chose, mais nous voyons depuis quelque temps certains de nos confrères, même ceux qui se disent les plus pondérés, se donner des coups d'épingle de plus en plus piquants, qui pourraient être la cause de quelque conflagration imminente.

Le Journal du Samedi, le si sérieux organe du si sérieux Grand Français, n'échappe pas à l'occasion. Récemment encore, un de ses collaborateurs, qui semble lui aussi cacher sous un nom patricien un état-civil assez ro-

turier, se voyait rappeler à l'ordre par un grand quotidien et un petit hebdomadaire.

Mais où sont les mœurs d'antan ?

Le bruit court, la semaine dernière, à Tunis, du départ de M. Pichon : il serait, disait-on, nommé incessamment ambassadeur à Berlin, pour le compenser des attermoissements que l'on met à réaliser ses projets de réforme électorale.

Nous croyons pouvoir affirmer que ces bruits ne reposent sur aucun fondement sérieux, et que M. Pichon, depuis

bonne foi, échappent aux mailles du filet de dame Thémis !

Cependant toutes ces opérations malhonnêtes causent le plus grand préjudice aux affaires honnêtes qui ont les plus grandes difficultés à trouver des capitaux parce que ceux qui les proposent ne promettent pas de faire produire des dividendes qu'ils savent pertinemment ne pas pouvoir arriver à donner.

Et comme l'aigrefin n'y regarde pas de si près, et pour cause, n'ayant qu'un but, de s'emplier les poches et de se gausser de ses naïves victimes, il jette de la poudre aux yeux tant qu'il peut, s'il pouvait même promettre de donner la lune pour faire tomber plus vite la pluie de jaunets sur lesquels il compte, il le ferait.

Mais toutes razzias jettent sur la Tunisie un jour peu favorable dont s'aperçoivent vite les gens sérieux et honnêtes qui vont en France proposer des affaires propres et de tout repos.

Nous possédons à Paris un délégué fort peu occupé, même pas occupé du tout, pourquoi ne le chargerait-on pas de se tenir au courant de toutes les opérations financières relatives à la Tunisie avec l'obligation de renseigner sur la moralité des affaires présentées au public les personnes qui pourraient venir le questionner ?

Nous savons qu'il s'en est présenté à l'Union Coloniale où elles n'ont jamais pu rencontrer le délégué du Gouvernement Tunisien et en tout cas, celui-ci aurait probablement répondu que ce n'était pas de sa compétence.

L. X.

NOS ÉCHOS

M. Pouillaude de Carnières, remis des fatigues inhérentes à un déplacement peu fécond, va, nous dit-on, reprendre sa place d'antan sur la brèche de la réaction, après s'être prélassé le temps

La Tunisie des Filous

Aujourd'hui, grâce à la vitesse des grands paquebots affectés à la ligne Marseille-Tunis, la traversée, entre notre port et la Régence, n'est plus qu'une petite et agréable promenade d'une journée et demie, absolument délicieuse, pendant plus de six mois de l'année.

Par temps calme, la mer a un charme infini et l'on goûte un plaisir véritablement extrême sur le paquebot qui vous emporte vers les rives de l'antique Carthage qu'ignorent ceux qui ne peuvent se décider à quitter le plancher dit des vaches. Cette mer à traverser, c'est bien sur elle que comptent les aigrefins et les brasseurs d'affaires louches, véreuses, pour soustraire, grâce à d'alléchants prospectus, du bas de laine des gogos les économies qu'ils ont eu souvent une peine inouïe à amasser.

Tantôt c'est une propriété plus ou moins achetée qui doit rapporter des sommes fantastiques... au banquier marron qui s'est chargé de l'opération douteuse et à ceux qui la lui ont apportée ;

Tantôt c'est une vague pêcherie, ne valant pas un clou, pour laquelle on a le toupet de lancer un petit million de papier pas même bon pour l'usage que vous savez si le possesseur, indisposé, n'en trouvait pas d'autre sous la main ;

Une autre fois, c'est une mine très habilement sophistiquée et vendue un prix fou... nous pourrions multiplier à l'infini les citations, mais à quoi bon, la liste en serait trop longue, jetons donc le voile de l'oubli... sur ces coupes sombres

Toutes ces affaires ne vont pas toujours sans risques. Il en est qui amènent leurs auteurs sur les bancs de la correctionnelle, mais pour un qui écoppe, combien d'autres, arguant de leur soi-disant

sa récente conversion, n'aurait pas de plus ferme désir que de continuer en Tunisie, la tâche qu'il s'était proposée de mener à bien, et dont les prémisses ont mis le deuil dans tous les cœurs réactionnaires, à commencer par leur Grand Chef.

Un fait sans précédent dans les annales de la presse tunisienne, s'est produit la semaine dernière : c'est la mise à l'index par les deux quotidiens de Tunis, par tous les journaux de Bizerte, et par certains de nos autres confrères, d'une feuille le bizertine récemment poussée.

Cette excommunication était corsée le lendemain par une scène de pugilat entre un rédacteur de l'organe mis hors de scène et un autre publiciste.

Nous avons cherché à connaître les causes de ces faits ; ce serait la violence avec laquelle le *Réveil* se livre depuis sa naissance (quelle précocité) à des attaques personnelles très injustifiées d'un peu contre tout le monde.

Quelle que soit notre indépendance et la franchise que nous avons toujours mise à nos attaques, nous ne pouvons nous empêcher de reconnaître que le *Réveil* a eu une piètre idée d'introduire dans la presse tunisienne des mœurs d'Apaches, surtout dans Bizerte, cité à l'agonie pressée et dont les habitants devraient pourtant marcher la main dans la main, pour la sauvegarde de son avenir.

Dans un but de propagande, l'auteur enverra à tout lecteur de la *Petite Tunisie* qui lui en fera la demande, les brochures de combat qu'il a fait paraître récemment :

Tablettes révolutionnaires d'un jeune Turc. A. Michalon, éditeur, in-18, 1 fr. 50 ;
Les Coulistes Hamidiennes dévoilées par un jeune turc. A. Michalon, éditeur, in-18, 1 fr. 50.

Les deux exemplaires ensemble à 1 fr., franco de port.

Ecrire à l'auteur :
J. Fehmi, 242, rue de Vaugirard, Paris.

NOUVELLE A LA MAIN

Au milieu du dîner que le Châtelain offrait l'autre jour dans sa vigne à une compagnie d'hobereaux, on le voit s'impatienter du retard que met Iman, son fidèle domestique arabe, à servir le poisson.

— Hé ! que fais-tu donc là, planté, s'exclame-t-il, apporte donc les soles, Iman !

Portrait en Pied

Joseph VALENSI

Ne dément pas l'adage qui veut que « la valeur ne dépasse pas le nombre des années », puisqu'il est doué d'une intelligence de fort calibre ;

Converse de façon très agréable ; aime à semer ses répliques à-d-propos piquantes et de mots joliment tressés ;

Sait manier les chiffres comme pas un : dirige administrativement Tunis comme un calculateur de race ;

N'a pas son pareil pour vous dresser une statistique urbaine en moins de temps qu'il n'en faut pour danser le *cake-walk* ;

Péché mignon : photographe à l'excès ; jouit de la plus variée des collections d'appareils et d'objectifs qui soient, et qu'il trimballa à toutes les solennités et fêtes ;

Ne montre qu'à ses meilleurs amis ses albums de photos, dont on dit les épreuves très bien venues et jolies à plaisir ;

Signe particulier : ennemi acharné de

réclame, sans être pourtant entiché de modestie.

Pour ressemblance garantie :
Armand SOURIRE.

Quel Culot !

La réquisition d'immatriculation de la propriété où se trouvent les gisements de phosphates de la Kalaâ-Djerda a paru à l'*Officiel tunisien*.

« M. Bellot est heureux d'apprendre !!! au public que, conformément au contrat passé, la maison Donegan vient de se substituer une société française, au capital de 4 millions, constituée conformément à la loi de 1867, et ayant son siège social à Tunis.

« Les vendeurs restent gros actionnaires de cette société ; trois des administrateurs au moins, dont l'administrateur délégué, seront Français, ainsi que le directeur, s'il y en a un.

« Enfin, deux des postes d'administrateur sont réservés aux vendeurs. »

La peau de l'ours !

DÉCÈS MOMENTANÉ

Ceux qui nous lisent ont pu voir plus haut une lettre de faire part, forme spirituelle sous laquelle un de nos collaborateurs annonce au public l'ajournement sine die du projet de réforme électorale, qui a fait couler des cuves d'encre, trémousser de ville en ville et à travers les mers certain personnage infatué de sa petite personnalité, et aviver les polémiques de presse et les rivalités d'opinions.

Cette entrée en léthargie veut-elle pourtant dire que la Tunisie républicaine doit faire son deuil du Suffrage Universel ? Evidemment non et mal venus sont les adversaires de cette institution, qui commencent à se dresser sur leurs ergots et à claironner leur problématique victoire ?

Car enfin les gens sensés et en qui le besoin de satisfaire une vaine ambition n'a pas tué toute logique, doivent bien se douter que l'ajournement de cette résolution à une période moins troublée que celle que nous subissons, n'implique pas le moins du monde l'idée que cette question soit enterrée sans retour.

Bien au contraire. Chacun admet que, tout s'échauffant en ce bas monde, la guerre russo-japonaise accaparant l'attention de tous, le conseil des ministres à qui M. Delcassé s'était référé, n'ait point cru prendre une décision qui a sa gravité, puisqu'elle in-

terdit.

D'ailleurs, et venant confirmer l'espoir que nous exprimons d'avoir sous peu le suffrage universel, le résident vient de prendre un décret prolongeant le mandat de la Conférence Consultative.

Cela en attendant que des temps moins agités permettent de prendre en toute quiétude cette mesure tant attendue.

Aussi, sommes-nous en droit de dire que le suffrage universel n'est pas mort !

Ce n'est que partie remise, et quiconque a patienté des années dans l'espoir de son institution, pourra bien encore patienter quelques mois, quelques semaines peut-être, que le gouvernement de la République moins absorbé qu'il ne l'est actuellement par la situation extérieure, étudie la réforme après laquelle nous aspirons tous, et la fasse mettre à exécution.

C'est à ne pas nous laisser attendre trop

longtemps que doit travailler M. Pichon, qui est en trop beau chemin pour s'arrêter et qui est en train de reconquérir les sympathies dont l'avaient éloignés ses propres ennemis, dont l'hypocrisie simulait la déférence, mais qui, aujourd'hui, sont démasqués, à leur confusion, à leur fureur, et à notre joie.

Armand SOURIRE.

APPEL

AUX

JEUNES DES ÉCOLES TURQUES

Turcs de toutes Religions !

« Il se pourrait fort bien qu'avec le foyer de guerre anant de l'Extrême-Orient, nous ayons prochainement un second foyer de guerre dans le Levant. »

« Les Journaux ».

Le peuple vous observe avec anxiété, attend de vous son salut et implore en silence votre action prochaine. C'est de vos cerveaux et de votre énergie que peut partir le signal d'alarme, la torche de la révolution nationale.

L'insurrection contre l'oppression est un droit imprescriptible, c'est la déclaration des droits de l'homme qui a solennellement rappelé ce principe naturel à l'époque mémorable de la Révolution française. En proclamant à votre tour cet immortel principe et en y conformant vos actes vous arrêterez la mine fatale de notre malheureux pays. Ce n'est pas à moi de vous décrire la responsabilité qui pèserait sur votre inertie. Prenez garde qu'on ne trompe votre jeunesse. Méfiez-vous des souilleurs de conscience, des sangsues qui vous enveloppent journellement et ne vous lâchent nulle part. Tout ce qu'on vous dit sur l'histoire de l'humanité est mensonge.

La géographie et l'arithmétique même sont truquées, ignominieusement falsifiées. Les feuilles publiques du pays vous trompent et cherchent à vous corrompre ; c'est l'intérêt qui crie en eux au détriment de la conscience. Le sinistre assassin couronné qui nous mène à la flétrissure est tous les jours ici brûlé en effigie et regardé avec horreur jusque dans la modeste chaumière du paysan. Son nom sert d'épouvantail aux jeunes générations qui le maudissent déjà au berceau. Son nom parmi les peuples civilisés est celui de sultan assassin, de massacreur de ses sujets. Et c'est sur vous que cet homme compte pour l'encenser demain. Il vous caresse et vous espionne ; il adresse pour chacun de vous un piédestal doré qui pourra servir à sa fantaisie ou de siège honorifique, d'escalabeau de potence.

Plus à ses yeux dignes du sang de vos frères. C'est vous la portion de la nation qui sera demain plus près du tyran et des intrigues. Restez tous unis, sans distinction de culte, une fois, au dehors comme vous l'êtes pendant la durée de votre internat. Au début vous serez aux prises avec les assassins absolutistes et les séparatistes mais par le peuple vous détruirez les premiers et vous entraînerez les autres dans la seule voie de salut et de concorde possible en Turquie, la République turque. La justice ne triomphera en Turquie que quand il n'y aura plus de sultans à Constantinople. Une assemblée générale des députés du pays installée aux rives du Bosphore est seule en état de donner la tranquillité au pays. Est-ce possible qu'un sultan ne revienne pas tôt ou tard aux préjugés de sa néfaste éducation.

On objectera peut-être qu'une république turque est impossible à tous les points de vue. Erreur grossière de routiniers et

des hésitants qui perdent toujours les peuples pour lesquels ils combattent.

Pour qu'une monarchie constitutionnelle en Turquie unisse fortement tous les Turcs, sans distinction de culte, au point de vue de l'intégrité nationale, il faudrait refuser au monarque les prérogatives de l'initiative et de l'opposition, il faudrait que le pays, représenté par un parlement, dicte librement des lois sans avoir le couteau sur la gorge, et n'en accepte que de la nation.

Trouveriez-vous un rejeton de la dynastie qui franchement accepterait ces conditions ? Jamais ! Alors, c'est le régime républicain qui nous sauverait, régime et mœurs qui sont incarnés en nous et que nous suivons individuellement sans penser à les suivre politiquement.

Ce régime nous donnera l'union patriotique qui nous manque, nous rendra forts contre les fileaux de l'intrigue, du fanatisme d'intérêt, des massacres et des spoliations.

Au printemps prochain, les suppôts d'Hamid replongeront les poignards en core fumants dans les entrailles des opprimés. Le sol de l'Europe et de l'Asie turque va de nouveau être trempé du sang du peuple. D'autres encore vont être immolés aux intrigues lâches et misérables de vos exécrables gouvernants.

Dans le milieu délétère où vous vivez, loin de la vérité et de la justice, quelques-uns de vous crieront à l'exagération ; quelle joie si cela était vrai !

Pas un de vous, pourtant, — je prends un exemple sur mille — ne peut nier l'existence du bandit officiel Mollah Zeky, ce scapin albanais qui se soulait de sang en Macédoine et lequel à Constantinople, le fez sur l'oreille, ivre alors de raki, retroussait les jupons des paisibles promeneuses en plein Péra.

A ses visites à Hildiz, les eunuques l'étreignaient dans leurs tentacules, en extase lubrique. Egorge, égorge, lui disait-on, et reviens essayer tes coutelas sur les purificateurs des autels.

Quant à Abdul-Hamid, il avait une joie sadique à écouter la narration des atrocités et le détail des outrages raffinés commis sur des femmes et des enfants.

Tout cela peut-il vous laisser indifférents ? L'opinion publique, dans l'Europe occidentale, est que vous êtes des lâches et de vils fanatiques. Tout peuple a le gouvernement qu'il mérite, dit-on.

Bientôt on nous chassera des centres intellectuels comme de méprisables esclaves. On veut déjà nous mettre sous la tutelle des monarchies voisines.

Ceux qui nous soufflent à l'oreille que la révolution est la subversion de tout ordre, la liberté une anarchie, l'égalité devant la loi une chimère, ceux-là sont des serpents venimeux ; leur have nous empoisonnera. Ne les écoutez pas !

Nous ne pouvons sortir de cette tyrannie que par une révolution nationale. L'évolution chez nous est un leurre tant qu'à Hildiz n'auront pas reçu le châtimement du peuple.

Si jamais Abdul-Hamid et ses suppôts mouraient dans leur lit, ce serait un défi solennel jeté à la face de la justice immanente et le despotisme regagnerait encore sur nous un demi-siècle.

L'objection de quelques pitres, marionnettes de salons, qui prétendent vous démontrer que les puissances seront conjurées contre nous en cas d'une révolution émancipatrice est une grossière tromperie. C'est un attentat que pas une puissance ne commettra si, dignes et fermes, nous établissons enfin en Turquie, un gouvernement de justice.

Bravons donc la tyrannie, il s'agit du salut ou de la mort de la patrie.

Les séparatistes qui agitent la Turquie, ce qui fait leur excuse et le bien fondé de leurs réclamations, c'est leur inertie devant le pillage, le viol et l'assassinat officiellement organisés par des délégués du

Le Krach du Protectorat

II

Exportations Agricoles

(Suite)

Si nous rapprochons ce déficit de l'exportation agricole, soit 14.468.177 du déficit de la production agricole de tout à l'heure, soit 14.448.970 nous nous trouvons, non pas en face d'une réapparition du même chiffre, mais d'une répercussion absolument frappante.

Il faudrait pour que la progression de l'exportation soit réelle, que les autres branches de l'agriculture viennent compenser le déficit de ces neuf premières, par une prospérité se chiffant par le double, soit 14.486.177 x 2 = 28.972.354.

En attendant, les neuf premières sont isolément en décadence indéniable, sauf pour les vins qui exportent leur excédent.

Passons aux plus-values :

Alfas	1892	1.920.510	1902	3.047.230
Plus-value				1.126.720
Dattes	1892	323.071	1902	751.148
Plus-value				428.077
Animaux vivants	1892	641.487	1902	5.304.960
Plus-value				4.663.473
Feuilles de lentisque	1892	181.587	1902	181.587
Plus-value				181.587

Lièges bruts

1892	121.919
1902	474.433

Plus-value

	352.514
--	---------

Fruits secs

1892	116.260
1902	128.996

Plus-value

	12.736
--	--------

Cire

1892	124.836
1902	140.644

Plus-value

	15.808
--	--------

Beurres, volailles, œufs,

miel	1892	90.062
	1902	140.984

Plus-value

	50.822
--	--------

Peaux

	1892	806.193
	1902	1.661.853

Plus-value

	855.660
--	---------

Autres dépeuilles d'an.

	1892	59.615
	1902	287.165

Plus-value

	227.550
--	---------

Baïes

	1892	»
	1902	179.610

Plus-value

	179.610
--	---------

Herboristerie et fourrage

	1892	»
	1902	164.492

Plus-value

	164.492
--	---------

En additionnant les plus-values de ces douze branches, on arrive à un total de 8.229.149 qui, non seulement est presque inférieur de moitié au déficit de 14.500.000 francs, en chiffre rond, des neuf autres branches, mais qui est inférieur de plus des deux tiers au chiffre de 28.900.000 francs (rond) qu'il devait atteindre pour justifier la plus-value de 13.480.000 francs que les exportations de 1902 prétendent avoir sur 1892.

Dès lors, ou bien la Tunisie n'est pas un pays agricole, ce qui démentirait l'évidence, ou bien les chiffres du rapport Denis sont faux en ce qu'il amoncelle fallacieusement des chiffres vrais, mais disparates, pour arrondir des totaux énormes, générateurs, à leur tour, de conclusions mensongères.

Notre énumération — avons-nous besoin de le dire ? — comporte toute l'agriculture des deux exercices, soit :

Exportations :	1892	1902
Générales	37.202.504	50.680.185
Agricoles	32.097.653	25.840.625
Solde	5.104.851	24.839.510

Ce solde représente pour chaque année, les exportations non agricoles, l'industrie et les colis postaux, et que nous allons également confronter par le menu.

En attendant, et pour la vérification de l'exactitude de nos calculs, si nous déduisons :

Le total de l'exportation agricole de 1902, soit	25.840.625
Dutotal de l'exportation agricole de 1892, soit	32.037.653

Nous trouvons le même déficit de 6.257.028

Que si nous déduisons dans l'année 1902, les chapitres en plus value de 8.229.149

Des chapitres en déficit global de 14.486.028

Soit le même déficit de 6.257.028

Toutefois, une anomalie doit nous frapper. Comment l'agriculture peut-elle être prospère sur certains chapitres et agonisante sur d'autres ? C'est ce que va éclaircir l'examen le plus attentif des branches à plus values, en nous démontrant que la discordance n'existe que dans les chiffres musts, mais que devenus éloquentes ils

affirment de concert la décadence générale.

Les branches agricoles à plus-values accusent, disons-nous, un excédent de 8.229.149 francs de 1892 à 1902.

Mais ces branches comprennent les quatre exploitations forestières qui appartiennent à l'Etat, sont adjudgées à des entrepreneurs et ne donnent lieu ni à un bénéfice, ni à une circulation de capital parmi la population agricole et même urbaine.

De ce chef, nous défalquons donc les plus-values en question de l'agriculture proprement dite, à savoir :

Le liège brut	352.514
Le bois	179.610
Les feuilles de lentisque	181.587
L'alfa	1.126.720

Soit pour 4 matières... 1.840.431

Le liège est extrait des forêts de l'Etat, ainsi que le bois qui est de chêne, pour traverser de chemins de fer, et dont la presque totalité va en Algérie. Ces articles ne sont un indice de progression que pour le budget des domaines et ne contribuent à aucun aspect de prospérité.

Les feuilles de lentisque sont un produit de broussailles et leur récolte est plutôt un indice de misère populaire, tout travail agricole pur étant de beaucoup plus rémunérateur que l'arrachage des feuilles de lentisque.

L'alfa n'est encore le produit d'aucune culture. Il résulte de la demande permanente de l'industrie papetière, spécialisée une population localisée et ne donne lieu qu'à un très minime salariat.

Dans le rapport au Président de la République de 1897, le Ministre dit : « L'exploitation de l'alfa, constituée, dans les années de sécheresse, la principale ressource des populations indigènes du Centre et du Sud.

En un mot, que l'agriculture réelle pé-

palais tels que le Mollah Zeky et autres de son acabit.

Tout ce qui compose le corps gouvernemental Hamidien est pourri. Les ambassadeurs accrédités auprès des puissances eux-mêmes ne sont que de vils lèche-pieds des Roxelanes du Palais.

L'un d'eux fut souffleté en pléines fonctions à Vienne ; un autre fut sommé verbalement de cesser l'espionnage éhonté sur les réfugiés turcs à Paris. Un autre encore, non des moins importants, diplomate en Belgique, vient d'être vitriolé par une maîtresse : cette dernière répondit au juge que son amant diplomatique était marié et père de famille, qu'elle n'était pas jalouse de l'épouse légitime, mais d'une autre, d'une troisième, amante de cœur celle-là.

Honte, ignominie, flétrissure deviendront désormais synonymes du nom turc si réellement vous n'agissez pas, si vous n'arrêtez pas le viol de vos sœurs, le massacre de vos pères, la profanation des tombeaux où reposent, fraîchement assassinés, vos aînés ! si, en un mot, vous restez inertes devant la tyrannie monstrueuse qui vous opprime.

Voilà la situation et voici l'idéal à suivre :

La République turque avec l'intégrité de l'empire d'aujourd'hui tel qu'il est après les émiettements successifs, conséquence de la politique de sultans barbares et décadents.

J. FEHMI

ci-devant fils de S. E. Femhi bey
242, rue de Vaugirard, Paris.

NOUVELLES DIVERSES

de Tunisie et d'ailleurs

TUNIS

La blanche capitale de la Régence a de ces monopoles peu enviables qu'un plaisant confrère se plaisait, l'autre jour, à évoquer.

Le plus répugnant de ces fileaux sont ses odeurs, ses fameuses odeurs. Un fileau de la même catégorie, qui sent aussi mal est celui des maisons insalubres.

La question des logements malsains a servi de thème à une série d'articles parus dans les colonnes de nos confrères quotidiens.

On a ressenti le danger que sont pour la ville ces foyers permanents d'infection : la *Petite Sicile* et certains points des quartiers arabes et juifs.

Et tous ont été d'avis qu'une réglementation méticuleuse et sévère s'imposait à bref délai. Il est, en effet, urgent de remédier à cet état de choses qui déplore Tunis, en laquelle les extrêmes se touchent de façon tangible, puisque, à deux pas de ses principales artères et de ses plus belles attractions, existe une espèce de village informe et putride, où gîte une population de plusieurs milliers d'habitants en dépit du bon sens dans des bouges qui sont de véritables usines à microbes.

Une autre question relative à la voirie tunisoise, et qui intéresse beaucoup la sécurité d'une certaine classe de ses habitants, c'est celle du peu de solidité des bâtisses dans certains quartiers. Pendant le dernier hiver, on a eu à enregistrer l'effondrement de quatre ou cinq maisons. Un de ces accidents a même causé la mort de deux vieillards.

Ces antiquités constructions minées par les pluies de la mauvaise saison, sont, en effet, un danger perpétuel pour ceux que l'inconscience ou la misère amènent à y habiter, ainsi que pour le passant qui risque d'être enterré vivant sous un de ces brusques éboulements.

Pourquoi la municipalité ne fait-elle pas procéder à une inspection minutieuse et n'ordonne-t-elle pas la démolition im-

</

CHARCUTERIE DE STRASBOURG

et de Bologne

3, Rue d'Italie, 3. - TUNIS

Charcuterie Fine. - Cervelas. -

Saucisses Fumées. - Salaisons. -

Expéditions à l'Intérieur

médiate des immeubles qui seraient jugés de dangereuse vétusté.

N'existe-t-il pas, à notre connaissance, une commission municipale permanente instituée dans ce but. Alors que fait-elle ? Où se cache-t-elle ?

Il paraît que devant le refus de certains industriels ou colons de Nabeul de participer à la prochaine exposition, M. de Carnières et certains membres du Comité organisateur, auraient fait des démarches auprès des récalcitrants pour les quasi-obliger à changer d'avis.

Mais ni prières ni menaces ne vinrent à bout de leur décision réfrigérante, et on va être obligé de se passer de leur concours, sans lequel le projet des carnieristes de Nabeul va peut-être sombrer.

M. le docteur Cardoso, chirurgien titulaire à l'hôpital italien, de Tunis, spécialiste pour les maladies des oreilles, du nez, de la gorge, reçoit tous les jours, de une heure à deux heures, rue Hannon, 2.

Traitement spécial des végétations adénoïdes — Intubation dans la diphtérie.

Français, père de famille, ancien employé de chemin de fer, demande travail comptabilité, écritures ou autres. S'adresser au bureau du journal.

Chaussures de Chasse, brodequins cousu main et tout cuir depuis 9 fr. 50, guêtres moletières. Maison E. Faure et Cie, 14, rue d'Italie.

Appartements et Magasins à Louer

Dans les immeubles dépendant de la succession Ab. Grégo, rue Hannon, numéros 1 et 2, rue d'Italie, avenue de France, rue d'Italie, 22. S'adresser à l'administrateur de la succession, M. Joseph Guttières, 4, avenue de France.

REVUE DE LA MODE

LES VOILETTES

Tel tulle embrume le teint, tel autre le pâlit et lui donne « je ne sais quelle blancheur laiteuse, aux apparences d'albâtre, éclairé par une petite flamme intérieure ».

Il en est qui durcissent les traits, d'autres qui enveloppent de douceur et de flou tout le visage. Comment savoir ? En essayant devant une glace tout simplement mais comme cette étude n'est pas commode dans un magasin, on supplée, dans une certaine mesure aux conseils sincères de son miroir, en essayant l'effet de la voilette sur le dos de la main ; selon qu'elle assombrit ou éclaire la peau, elle sera seyante ou non. La voilette la plus légère s'épaissit, et noie le teint, quand elle a servi quelque temps, quand elle a perdu son apprêt ; on se rend compte en comparant, quand on a plusieurs voilettes de la même tulle, une voilette neuve à une autre qui aura servi quelques semaines. Il faut encore choisir sa voilette selon les circonstances. Celles qui dérobent tout ou presque tout ce qu'elles veulent, ne conviennent qu'aux voyages, aux courses du matin.

Telles sont les voilettes de dentelle noire ou blanche, les voilettes à gros pois chenillés très rapprochés, ou encore les tulle armurés à pois noirs tissés sur une doublure de tulle de soie blanc. Bien commode pour aller à sa douche, à l'heure où on n'est pas toujours dans son « beau », où la coiffure tordue à la hâte n'est peut-être pas d'une parfaite correction ; précieuses aussi, en cette saison, pour les faibles, ces voilettes que l'on fait tantôt en vraie dentelle, tantôt en belle imitation blanche ou noire à dessins épais et rapprochés, afin de mieux protéger le visage.

Quant aux voilettes « d'après-midi », celles avec lesquelles « nous irons au bois » comme dans la chanson, aux courses, en visite, il ne faut pas les choisir épaisses, car cela n'a jamais l'air « habillé ».

Les tulle légers offrent à notre choix toute la variété possible. Le large réseau fin agrémenté de pois « veloutés » est toujours à la mode. Ce n'est pas « nouveau », direz-vous. J'en conviens, mais si ce voile est toujours en faveur, c'est qu'on lui a reconnu quelque mérite.

Les tulle armurés blancs avec pois noirs ou noirs avec dessins blancs sont jolis et chics. Mais on délaisse complètement les voilettes de couleur.

LES JUPONS

Les formes nouvelles des jupes plus amples, et qu'amplifient encore les volants, les plis, les fronces, seraient disgracieuses si elles n'étaient soutenues par un jupon dont la coupe et les garnitures sont combinées en vue de ce rôle. Ces nouveaux jupons, très en cloche, destinés à étaler le bas des jupes, rappellent un peu l'allure des « cages » du Second Empire. Oh ! rassurez-vous, nous n'en reviendrons pas à ces appareils de faucheuse mémoire, mais nous reverrons peut-être les jupes « cloches », un peu ballonnées, d'il y a 6 ou 8 ans.

Déjà, comme alors, on commence à avoir recours à l'artifice d'une cerclette très souple ou d'une baleine de plume passée sous la tête du volant de jupon, ou bien on pose à l'envers du jupon une bande de crin bien assouplie, et recouverte d'un ourlet de taffetas. Cela suffit pour donner de la tenue au bas du jupon. Ces mesures sont un peu prématurées ; montrons moins d'empressement à quitter les jupes souples que nous aimions depuis quelques années ; il est à craindre que les « cloches » ballonnées dont les couturiers songent à nous affubler ne séient moins bien à la plupart d'entre nous, surtout à celles qui sont petites ou un peu trop replètes.

ARLETTE.

SUR LA COTE D'AZUR

MONTE-CALLO

Demain, jeudi, à 2 h. 1/2, seizième concert classique de musique ancienne et moderne, sous la direction de M. Léon Jehin.

Ruy Blas, ouverture de Mendelssohn ; - Symphonie en ut mineur (n° 6), Glazou-nov.

1. Adagio, Allegro appassionato ;
2. Tenna con variazioni ;
3. Intermezzo allegretto ;
4. Finale, Andante maestoso.

Thémis, ouverture symphonique, N. Celé-ga (demandée) ;
Siegfried Idylle, Wagner ;
L'Apprenti Sorcier, Schezzo, Dukas, d'après une balade de Goethe ;
Marche Joyeuse, Chabrier.

Les Contes d'Hoffmann, le délicieux chef-d'œuvre d'Offenbach, ont été joués avec un énorme succès, par M. Renaud, qui s'y est montré, une fois de plus, l'admirable chanteur et le grand comédien que tous admirent ; par Mlle Landouzy, qui a chanté d'une voix délicieuse ; l'excellent ténor, M. Salignac et MM. Chalmin, Baër, Mmes Des-champs-Jehin et Mary Girard.

A Vendre ou à Louer de suite

LE
Casino de Maxula-Radès

— PRIX MODÉRÉ —

S'adresser au bureau du Journal
2, Rue Hannon, 2

à TUNIS

TUNIS

CASINO MUNICIPAL

Le Casino de Tunis peut rivaliser avec les plus beaux établissements du même genre de France.

Il comprend : un Théâtre, qui est un véritable bijou, ou, pendant six mois, du 15 novembre au 15 mai, d'excellentes représentations d'opéra-comique, d'opérette et de comédie sont données les mardi, jeudi, samedi et dimanche ; un magnifique Jardin d'hiver pouvant contenir 2.000 personnes où de grands concerts vocaux et instrumentaux sont donnés les lundi, mercredi et vendredi ; un Cercle pour les Etrangers, installé dans des locaux splendides ; un grand Cercle international, dont de même les locaux sont aussi beaux que ceux des plus grands Cercles de Paris ; un vaste Hall servant au jeu des petits chevaux ; un Café de premier ordre ; un Bar américain, etc., etc.

Compagnie Algérienne

Société anonyme

Capital : VINGT-CINQ millions,
entièrement versés

SUCCURSALE DE TUNIS

MM. les Actionnaires de la Compagnie Algérienne sont convoqués en assemblée ordinaire pour le samedi 26 mars prochain, à trois heures et quart, rue des Capucines, 11, à Paris.

Aux termes de l'article 27 des statuts, l'assemblée se compose de tous les Actionnaires, propriétaires de dix actions au moins, soit nominatives, soit au porteur.

Les propriétaires d'actions au porteur devront, pour être en droit d'assister à l'assemblée générale, avoir déposé leurs titres vingt jours au moins avant l'époque fixée pour la réunion, pour les actions déposées au siège social : vingt-cinq jours avant l'époque fixée pour la réunion, pour les actions déposées aux caisses de la Compagnie à Alger, Bône, Constantine, Tunis et Marseille.

Les modèles de pouvoirs seront délivrés au siège social et aux caisses désignées ci-dessus. Il sera remis aux déposants, à Paris, une carte d'admission nominative et personnelle.

PHARMACIE du TUNISIA-PALACE

Avenue de Carthage. - TUNIS

Paul LUCIANI
Pharmacien de 1ère Classe

La pharmacie est ouverte la nuit comme le jour
Téléphone 265

Maison DESPÉROUX

FONDÉE EN 1888

El-Afrane (banlieue de Tunis),
carrière du Djebel-Carrouba

FOURS À FEU CONTINU

Chaux hydraulique,
Chaux en pierre
PLÂTRE

« Pierre à bâtir et pierre de taille »
Briqueterie de
premier ordre

Briques plates et creuses.
Pavés et dalles.

Pour les commandes s'adresser :
12, Avenue de Carthage, et à son usine,
à El Afrane, banlieue de Tunis

VIN, EAU-DE VIE

DU

DOMAINE DE POTINVILLE

F. BERNET
23, Rue d'Italie, 23. - TUNIS

Liqueurs de Marque.
Livraison à Domicile

ÉCURIE CHANTILLY

Rue de Norvège (derrière le Marché)

Pierre MASSON, propriétaire

Pension, Location au Mois et à la journée
VENTES & ACHATS
de Voitures et Chevaux

Leçons d'Équitation. - Dressage
BOXES POUR CHEVAUX DE COURSE

CABANON à vendre à Saint-Germain, 3 pièces, cuisine verandah, avec 3000 mètres de terrain planté d'arbres fruitiers vigne, écurie, remise, poulailler pigeonnier, dépendances, etc.

Prix modérés. - Facilités de paiement

S'adresser au bureau du Journal.

GRAND RESTAURANT DU CHIANTI

A. SALVARELLI

Etablissement de 1er Ordre. - Service à la Carte

ENGLISH SPOKEN. - MAN SPRICHT DEUTSCH

VINS DE CARTHAGE

AUTHENTIQUE

CLOS SAINT-AUGUSTIN (LA MARSA)

S'ADRESSER CHEZ LE

QUINQUINA VINCENT, près de la Gare Française, TUNIS

N.-B. - Ces vins ne sont pas de contrefaçon

TERRAIN

Appartenant à M. DJILANI MARCHAND
Situé à Saint-Germain-les-Bains
entre la Gare et le terrain de M. PIAUJARD

A Vendre

avec facilité de paiement. Situation splendide pour villégiature.

Pour tous renseignements, s'adresser à M. Amédée Querci, 6, rue de Suède. - TUNIS.

TONNELLERIE AFRICAINE

RÉPARATION et FABRICATION
de Foudres, Cuves, Demi-Muids,
Bordelaises et Barils en tous Genres
Prix Modérés défiant toute concurrence loyale

G SAVALLI

11, Avenue de Carthage, 11

- TUNIS -

Entreprise de Menuiserie et Charpente

MAISON FONDÉE EN 1882

Albert ACQUILINA

Avenue de Londres prolongée

(Près la Compagnie Française des Tramways)

TUNIS

Meubles de tous styles
Travaux d'art. - Usine à vapeur. -
Scierie mécanique. - Travail soigné

SOCIÉTÉ DES BRASSERIES FRANÇAISES

Brasserie Nationale de St-Etienne

Fournisseur de la Compagnie Internationale des Wagons-Lits des express européens de la Compagnie des Grands-Hôtels.

Louis GARENNE
Bizerte

Seul concessionnaire pour la Tunisie,
Tripoli et Malte
Entrepot de Bizerte : rue de Barcelone

Hôtel de l'Arsenal

M. MACHINE, propriétaire (Ferryville)

Téléphone n° 9

On y trouve le Bottin et l'Annuaire de la Tunisie.
Omnibus à la gare de Tindja

BUREAU POSTAL PRIVÉ OFFICIEL

Pour Marseille et la Région

9, Rue Beauvau, 9 (à l'entresol)

Cette création d'une utilité publique incontestable, basée sur un fonctionnement parfait, ne peut être que très appréciée par la population marseillaise qui y aura recours, ainsi que Messieurs les Négociants fréquentant la Bourse.

Les nombreux voyageurs, touristes, navigateurs et artistes qui nous visitent chaque jour y trouveront aussi de nombreux avantages.
Salle de correspondance. - Dépôt de petits colis.

Monts-de-Piété Tunisiens

Autorisés par décrets beylicaux
des 13 Août 1879
et 15 Juin 1881
BUREAUX : 12, Rue de Hollande

Adolphe GUERRIERA et S. MESSA fils

MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION

AGENTS GÉNÉRAUX de la Société Française des Plâtriers de Tunis OHAR et Cie, de la Société Française des Chaux et Ciments du Bou-Kornine BELINO et Cie (Hamman-Lif), de la Société des Ciments Portland e Valbonnais, PELLOUS Père, Fils et Cie (Grenoble).

Représentation-Commission

Téléphone 205

TUNIS, - 15, Rue de la G. èce. - TUNIS

MANUFACTURE D'AVIRONS

Louis Durbec

Joseph DURBEC

Successeur

Rue des Martégales, 37 (quartier St-Jean)

MARSEILLE

Manches pour gaffes. - Foines. - Harpons et Pelles. - Pelles pour boulangers. - Barres de toutes dimensions. - Barres de cabestans Amispecks. - Mâts de Pavillons. - Spatules. - Escopes à main. - Escopes à manche.

HYGIÈNE DE LA BOUCHE

Aucun produit de parfumerie ne peut être comparé au Coaltar saponiné Le Beuf pour assainir la bouche, en tuer les microbes qui s'y développent, « purifier l'haleine et raffermir les dents déchaussées ». Il possède, en outre, l'avantage d'une innocuité absolue, condition nécessaire pour un produit d'un usage journalier.

Se défier des contrefaçons

Dépôt : Pharmacie NEE

OMEGA

Montre de précision

Or, Argent, Acier, Nickel

Paris 1889

Hors concours, Membre du Jury

Genève 1896

Médaille d'Or

Bruxelles 1897

Grand Prix

Grand Assortiment de bijouterie joaillerie, bijoux arabes. Décorations et insignes français et étrangers. Choix complet d'orfèvrerie « Boulenger ».

D. LADISLAS, horloger-bijoutier

TUNIS. - 14, Avenue de France. - TUNIS

AU FLAMANT ROSE

M. BLANC, naturaliste

19, Rue Al-Djazira. - TUNIS

Préparation, Vente et Achat de toutes sortes d'animaux.

Le gérant : E. LACROIX.

Marseille. - Imprimerie spéciale de la Petite Tunisie, 1,3,5, Rue Chevalier-Roze

Journal composé sur machines Linotypes de la Maison W. BEHRENS, r. Raumur, Paris

TUNISIA-PALACE

HOTEL DE 1^{ER} ORDRE

TUNIS

HOTEL DE 1^{ER} ORDRE

OUVERT depuis le 15 NOVEMBRE

Le plus bel Hôtel du Littoral Africain. - Jardin d'Hiver. - Lumière Electrique.

150 Chambres et Salons.

Seul Hôtel à Tunis avec ascenseur. - Tout le Confort Moderne. - Exploité par la Cie Internationale des Wagons-Lits

AGENCE DANA
9, Rue Es-Sadikia, 9. - TUNIS

Camionnage
aux Vapeurs, Gares, Villes, Hôtels
et vice-versa

par colis ordinaire 0,50
par petits colis 0,25

Expéditions par grande et petite Vitesse
Embarquements-Débarquements
Opérations de Douane

Grande Distillerie Tunisienne
USINE A VAPEUR
G. & E. LICARI
Rue d'Espagne et rue de Besançon
- TUNIS -

LIQUEURS DE PREMIER CHOIX
Spécialité d'Amer et Fernet LICARI
VINS EN GROS

Récompensés à plusieurs Expositions et Concours. - Médaille d'Or
Exposition Universelle Paris 1900 et Médaille d'Or au Concours de
Paris 1903.

Maison Modèle
Avenue de la Marine. - TUNIS
Succursales : BIZERTE et SFAX

Vêtements sur Mesure et Confections pour Hommes et Enfants
Chemises sur Mesure. - Bonneterie

Six coupeurs ayant chacun leur spécialité, dont un pour
pour vêtements cérémonie et un pour vareuses et culottes de
cheval, sont attachés à la Maison

A LA VILLE DE SFAX
11 bis, rue d'Allemagne. - TUNIS
Huile d'Olive pure extra supérieure
LIMBERI NICULI
de la Maison CARMELO AVVOCATO et Fils de SFAX
Marque A & C.

Huile d'olive ex. se... fr. 1 40 d' fine..... 1 00
d' super... 1 20 d' demi-fine... 1 00
d' ordinaire... 0 90

Qualité garantie extra-pure exempte de tous mélanges
Assortiments 4 qualités d'huiles à différents prix toujours en magasin
Expédition de colis-postaux pour la France et l'Étranger

Graines
OUTILLAGE
Ancienne Maison LEPAGNEY
R. BRIFFAUD, 9, rue d'Italie

Institut Dentaire
Pierre LESCOT
Dentiste
Place de la Résidence,
Entrée : 1. Rue de Rome

TORRILHON et Cie
Seul Dépositaire
des Manufactures de Caoutchouc à Clermont-Ferrand

BANQUE DE TUNISIE
SOCIÉTÉ ANONYME - CAPITAL : 8.000.000 de francs
Siège social à Tunis. - Succursales à Sousse, Sfax et Bizerte

CONSEIL D'ADMINISTRATION :
MM. E. PEREIRE, Président ; J. FAURE ; S. HALFON ; O. NOEL
P. SCHNEIDER ; H. WIENER

Escompte, Recouvrements, Dépôts à vue et à échéance fixe, Emission de
chèques et de lettres de crédit sur tous pays, Ordres de bourse, Dépôts de
titres, Encasements de tous coupons, Avances sur titres et sur marchandises
Ouvertures de crédits hypothécaires, Location de coffres-forts et de comparti-
ments depuis cinq francs par mois.
Service Immobilier, Gérance d'immeubles et de domaines ruraux, Vente
d'immeubles et de propriétés.

"L'ERMOTOR"
En Acier Galvanisé,
à Réglage Automatique
Agent Général : P. LECLERC
11, Rue Es-Sadikia. - TUNIS

Bois de Chauffage
Charbon de Bois, Houille
et Briquettes
A. MILITTE
Magasins : Rue Es-Sadikia
- TUNIS -

LE MONDE
Cie Française d'Assurances
sur la Vie et contre l'Incendie
SIÈGE SOCIAL :
Paris, 16, rue Le Pelletier, Paris
(Sous le Contrôle de l'Etat)

VIE. - Assurances en cas de décès. - Mixtes
et à terme fixe. - Assurances en cas de vie. -
Rentes viagères immédiates, différées et de
sur vie. - Nues-propriétés, etc.

INCENDIE. - Assurances d'immeubles,
fermes, mobiliers, marchandises. - Assurances
contre la foudre et les appareils à vapeur. -
Contre le recours des locataires. - Contre les
risques locatifs et les risques voisins.

Les polices de la Compagnie LE MONDE
sont acceptées par le C. E. M. F. FONCIER DE
FRANCE. - S'adresser pour tous renseigne-
ments, à M. G. ATTEA, agent général et inspec-
teur de la Compagnie à Tunis, Passage de
Paris, 5, (par l'Avenue de Paris).

Agences Régionales : M. Lalou HACCOUN, à Bizerte ; CHEZ et
DANLOS à Sousse ; César BONAVITA à Sfax ; Léon HANOUN à
Souk-el-Arba ; F. SROUSI à Nabeul ; Is. SAADA à Gabès.

Eaux MINÉRALES NATURELLES FROIDES
D'AIN-GARCI
Digestive, Tonique, Fortifiante, Diurétique

SOURCE RÉGENCE | **SOURCE PASTEUR**
Très peu gazeuse | Gazeuse

Dépôts à Tunis :
Chez les principaux Pharmaciens, Droguistes, Epiciers
et Marchands d'eau minérale

Adressez les commandes à M. l'Administrateur de la Société anonyme
des Eaux minérales naturelles d'Ain-Garci, 25, avenue de Paris,
Tunis, en spécifiant si c'est la source Régence ou la source Pasteur
que l'on désire.

Société Française
DES CHAUX ET CEMENTS
Du Bou-Kourmine (Hamam-Lif)
A. Bellino et Cie
VENTE AU DÉTAIL
TUNIS - 14, rue de Grèce - TUNIS

Grand Bar de l'Univers
Avenue de la Marine
Licari, propriétaire ;
Stéphanini, gérant.
Etablissement complètement remis à neuf.
CONSOMMATIONS de 1er CHOIX
LIQUEURS DE MARQUE

MAISON AYMAR et THOMAS
Société des Ateliers de Constructions Métalliques
J. BERTRAND et Cie
TUNIS - Avenue de Carthage. - TUNIS

Moteurs à pétrole les plus perfectionnés et les plus simples
Installation d'usine
Norias, Pompes de tous systèmes, Moulins à blé pour mouture indigène
Captage, Élévation et distribution d'eau
Appareils de sondage
Installations électriques : éclairage et transport de force
Fers, Fontes et Métaux

Fournitures pour Usines et Exploitations Agricoles
Fonderie de fer et de bronze
Pièces de rechange de machines livrées en vingt-quatre heures

Société Tunisienne d'approvisionnement
22, Rue d'Italie. - TUNIS
Prix Fixes marqués en Chiffres connus.

Expédition franco d'emballage et de port, à partir de 50 fr. sur tout
le réseau du Bône-Guelma. Conditions spéciales pour MM. les Officiers,
Fonctionnaires et Employés d'Administrations.
Nota. - Le 2 de chaque mois, la Société désigne une des journées
du mois précédent, pour laquelle les achats faits dans son magasin
sont remboursés EN ESPECES contre remise des bulletins de caisse
correspondants.

Domaine de Potinville
P. POTIN, propriétaire
CHAUX HYDRAULIQUE
et Ciments
VENTE AU DÉTAIL : Avenue de Carthage

SUPPRESSION DES POMPES
et des Puits ouverts
Les Docteurs conseillent pour avoir toujours de
l'eau saine, de les remplacer par le
Bessus de Puits de sécurité
qui sert à tirer l'eau à TOUTES PROFONDEURS et empêche tous les
accidents. Ne craint nullement la gelée pour la pose ni pour le fonc-
tionnement. Système breveté, hors concours dans diverses Expositions,
se plaçant sur sa base et sans réparations sur tous les puits, communaux,
moyens, ordinaires, anciens et nouveaux et à n'importe quel diamètre.
Prix : 150 fr. - paiement après satisfaction
Envoi franco du catalogue. S'adresser à MM. L. JONET et Cie,
à Reims (Nord).
Fournisseurs de la Compagnie des Chemins de fer du Nord, des
Chemins de fer de Paris à Lyon et à la Méditerranée et d'autres
grandes Compagnies, ainsi que d'un grand nombre de Communes

NOMBREUSES RÉFÉRENCES
Fonctionnant à 100 mètres de profondeur. - Une fillette de dix ans tire l'eau sans fatigue à
toutes les profondeurs - Ville de Paris, Exposition 1900. - Membre du Jury, Hors concours.
- On demande des représentants.

MACHINES AGRICOLES
R. VALLUT et Cie
FOURCHES AMÉRICAINES
Machines MAC CORMICK
Batteuses et Locomobiles RANSOMES
Moteurs à Pétrole HORNSBY
MACHINES AGRICOLES pour toutes saisons

Aux Armes de Saint-Etienne
23, Rue Al-Djazira - TUNIS
Veuve C. BOURY
Armes de chasse et de tir - Articles de chasse - Bicyclettes des
premiers fabricants français
APPAREILS DE PESAGE DE TOUTS SYSTÈMES
Atelier de réparations pour Armes, Bicyclettes, Balances
DÉPÔT DE POUDRES DE MINES ET DE CHASSE

MAISON PAONESSA, ARTIFICIER
22, Avenue de la Marine. - TUNIS

FABRIQUE D'ARTIFICES EN TOUTS GENRES
Entreprise générale de fêtes publiques et privées
Vente et location d'illuminations et de décorations
Drapeaux et tentures de toutes nationalités
Ballons, Lanternes Vénitienes, Verres de toutes couleurs,
Pains de stéarine, etc., etc.
Prix défiant toute concurrence

Compagnie de Navigation Mixte
Cie TOUACHE. - Paquebots-poste Français. - Agence de Tunis
Service régulier à grande vitesse entre la France, l'Algérie, la Tunisie,
l'Italie, la Tripolitaine et le Maroc.
Transport de passagers, de dépêches et de marchandises

ARRIVÉE DE BIZERTE tous les mardis, à 5 h. du matin.
- A MARSEILLE, tous les mercredis à 5 h. 15 du matin.
- DE PALERME, tous les jeudis à 7 h. du matin.
- DE MARSEILLE, tous les vendredis, à 4 h. 15 m.
- DE LA COTE TUNISIENNE (Tripoli, Djerba, Gabès, Sfax,
Medhia, Monastir, Sousse) tous les samedis à 9 h. 30, soir.
DEPART DE TUNIS POUR MARSEILLE, tous les lundis à 2 h. soir.
- DE TUNIS POUR PALERME, tous les mardis, à midi.
- DE PALERME POUR TUNIS, tous les mercredis, à midi.
- DE MARSEILLE POUR TUNIS, LA COTE TUNISIENNE et
TRIPOLI, tous les mercredis, à 1 h. soir.
- DE TUNIS POUR MARSEILLE, tous les jeudis à midi.
- DE TUNIS POUR LA COTE TUNISIENNE (Sousse, Monastir,
Medhia, Sfax, Gabès, Djerba, Tripoli), tous les vendredis,
à 7 h. du soir.
- DE MARSEILLE POUR BIZERTE, TUNIS et PALERME,
tous les samedis, à 7 h. du soir.

La Compagnie accepte avec connaissements directs les marchandises
à destination de Toulon, Cannes, Nice, Bordeaux, La Rochelle, Nantes,
Saint-Nazaire, Le Havre, Rouen, Paris, Dunkerque, l'Italie, la Belgi-
que, la Hollande, la Grande-Bretagne, la Chine, la Cochinchine, l'Aus-
tralie, la Nouvelle-Calédonie, et tous les points desservis par la Com-
pagnie des Messageries Maritimes.
La Compagnie délivre également à toute époque des billets de passa-
ge de Tunis à Paris et retour.
Pour fret et passagers, s'adresser aux bureaux de l'Agence, à Tu-
nis, 8, rue d'Alger. Les Agents principaux : J. B. FEDELU et ses fils.

COMPAGNIE FRANCO-TUNISIENNE DE NAVIGATION
ALGÉRIE-TUNISIE
Siège social et Direction de l'Exploitation :
MARSEILLE. - 7, Rue de la République. - MARSEILLE
Départs Réguliers Hebdomadaires
de MARSEILLE pour :

TUNIS, direct.	Mardi 1er Mars à midi.	VILLE de NEMOURS	Cap. Tullii
Philippeville et Bône.	Jeu 5 Mars à midi	VILLE de SFAX	Cap. Corneo

La descente des marchandises à quai est arrêtée la veille de chaque départ, à 5 h. du soir
Les Marchandises sont reçues au Môle C - GRANDE BIGUE -
Pour fret, passage et tous renseignements, s'adresser au siège de la Société :
7, Rue de la République (1er Etage). - TELEPHONE 21.87

COMPTOIR NATIONAL D'ESCOMPTE DE PARIS
Société anonyme au capital de 1500 millions de fr. entièrement versés
Agences de Tunisie : TUNIS, SOUSSE, SFAX, GABÈS

Escomptes, recouvrements, dépôts à vue et à échéance fixe, avances sur titres et sur
marchandises, délivrance de chèques, ouverture de crédit, ordres de bourse, dépôts de titres,
souscriptions et opérations diverses sur titres, lettres de crédit pour voyage, etc.

DÉPÔTS A VUE ET A ÉCHÉANCES FIXES
A vue, 2 0/0 - jusqu'à 18 mois 2 0/0 - de 18 mois à 2 ans 2 1/2 0/0 - au delà ans 3 0/0

LOCATION DE COFFRES-FORTS
Des coffres-forts et compartiments sont mis à la disposition du public pour la garde
des valeurs, bijoux, titres de propriété, etc., etc.
Ces coffres installés dans une serre spéciale, présentent aux déposants la plus grande
sécurité contre le risque du vol et d'incendie.
Location de compartiments à partir de CINQ Francs par mois

COMPAGNIE ALGÉRIENNE
SOCIÉTÉ ANONYME. CAPITAL 25.000 000 DE FRANCS ENTIÈREMENT VERSÉS
Succursale de Tunis, Avenue de France

Escompte et recouvrement du papier de commerce sur la France, l'Étranger, l'Algérie
et la Tunisie.
Emission de Chèques et Lettres de Crédit sur tous pays.
Ordres de Bourse. - Encasement de tous coupons.
Dépôts à vue et à échéance fixe.
Bons de caisse au porteur ou à ordre de 1 à 5 ans rapportant de 3 à 4 0/0.
Munis de coupons semestriels (net des impôts actuels).
Avances sur Titres et sur Marchandises. - Ouvertures de Crédits hypothécaires. -
Location de Coffres-forts et de compartiments au mois, au trimestre, au semestre ou
à l'année.

CRÉDIT FONCIER ET AGRICOLE D'ALGÉRIE
Société anonyme. Capital : 30 millions
Succursale de Tunis : 8, rue Es-Sadikia
Agences à Sousse et Bizerte

Opérations de Banque. - Escompte. - Recouvrements. - Ordres de
Bourse. - Avances sur Titres et sur Marchandises. - Gardes de
Titres. - Paiement des Coupons. - Paiements Télégraphiques. -
Chèques et Lettres de crédits sur tous pays. - Location de Coffres
forts. - Change de monnaies étrangères. - Dépôts de fonds à échéance
fixe, 1 an, 3 0/0 - 2 à 3 ans, 3 1/2 0/0 - 4 ans, 4 0/0.
Dépôts à Vue : 2 0/0.

Outillage Agricole et Industriel
BENEDITE ET DIDI
28, rue Es-Sadikia (près la gare Française)

CHARRUES DE TOUTS MODÈLES & DE TOUTES DIMENSIONS
DECHAUMEUSES, HERSES, ROULEAUX
et tout le nécessaire pour la campagne des labours
ASSORTIMENT LE PLUS COMPLET DE TUNIS
Tous nos articles sont nouveaux et adoptés aux exigences culturelles
de la Tunisie
Demandez le Catalogue Automne 1902

MAISON TH. PILTER
DE PARIS
Succursale 19, rue de Portugal. - Tunis J. BISMUTH, directeur

Matériel Agricole
Charrues. - HerSES. - Appareils de battage. - Moissonneuses-lieuses. - Faucheuses. -
Rateaux à cheval. - Presses à fourrages. - Concasseurs. - Hache-paille. - Coupe-racines.
- Couteaux à foin. - Grillages galvanisés. - Ronces artificielles. - Fourches américaines.

Appareils de Laiterie
Écrèmeuses centrifuges. - Barattes. - Pots à lait.

Instruments Vicolés
Pressoirs. - Foulloirs. - Banastres. - Pompes à bras,
à vapeur, centrifuges et à manège, à sangle et
à chapelets. - Réfrigérants Guilleband.

Matériel pour Entrepreneurs. - Appareils de pesage. -
Moulins à vent, tout acier "Samson". - Charrues "Hiver".

Machines Agricoles
PELLET, AZERM & PARRENIN
18, Avenue de Carthage. - TUNIS

RAYMOND VALENSI
Ingénieur-Architecte
22, Rue de Russie, 22. - TUNIS

Immeubles de rentes. - Construction
industrielle et rurale. - Arro-
sage. - Distribution d'eau, etc., etc.
Plans, Projets, affaires à forfait

Broderies
et Dessins
11, rue Chaker, 11

GRANDE BOULANGERIE ET PATISSERIE
ANGLAISE ET VIENNOISE
TUNIS. - 42, Rue d'Italie et Boulevard de Paris, 8. - TUNIS
MM. WAGNER, ALBRECHT et Cie

Pain de luxe et de ménage, spécialité de pain viennois, pain de seigle. Pain pour sandwichs, noir et blanc.
Pain gluten. Croissants et brioches au beurre, petits pains pour thé et café

Pâtisserie de Premier Ordre
Vins fins et liqueurs de premier choix, petits fours. Fournitures pour soirées, baptêmes, mariages et bals. Seul
dépot sur place pour la vente des produits alimentaires au gluten de la Grande Glutinerie SAINT-LOUIS de
Marseille.

ON PORTE A DOMICILE
Succursale à SOUSSE. (Angle des rues du Marché et Villodon). Succursale à SOUSSE

MASSEY HARRIS
Moissonneuses - Lieuses
Faucheuses
Cultivateurs canadiens
et Semoirs
Herses canadiennes
à ressort

Moulins BENTALL
Concasseurs, Broyeurs,
Hache-Paille

Charrues brabant, "A. DELAHAYE". - Charrues sanglier,
genre "RUD SACK". - Charrues américaines.

RAYMOND VALENSI
Ingénieur-Architecte
22, Rue de Russie, 22. - TUNIS

Immeubles de rentes. - Construction
industrielle et rurale. - Arro-
sage. - Distribution d'eau, etc., etc.
Plans, Projets, affaires à forfait

Broderies
et Dessins
11, rue Chaker, 11

GRANDE BOULANGERIE ET PATISSERIE
ANGLAISE ET VIENNOISE
TUNIS. - 42, Rue d'Italie et Boulevard de Paris, 8. - TUNIS
MM. WAGNER, ALBRECHT et Cie

Pain de luxe et de ménage, spécialité de pain viennois, pain de seigle. Pain pour sandwichs, noir et blanc.
Pain gluten. Croissants et brioches au beurre, petits pains pour thé et café

Pâtisserie de Premier Ordre
Vins fins et liqueurs de premier choix, petits fours. Fournitures pour soirées, baptêmes, mariages et bals. Seul
dépot sur place pour la vente des produits alimentaires au gluten de la Grande Glutinerie SAINT-LOUIS de
Marseille.

ON PORTE A DOMICILE
Succursale à SOUSSE. (Angle des rues du Marché et Villodon). Succursale à SOUSSE

PELLET & AZERM
3, Place de la Résidence, 3
TUNIS

QUINCAILLERIE. Article de Ménage, Chauffage
et d'Éclairage. Outillage d'Agriculture, fers, métaux